



journée technique

co-organisée par
la Société française de céramique (SFC)
et par le groupe Recyclage et Valorisation de la Sim



La valorisation des résidus minéraux

jeudi 10 mars 2016 - Paris

Mines ParisTech - 60 boulevard Saint-Michel - 75006 Paris

Président de la journée : **Christian Lucion (Sim)** – Animateur : **Alexandre Filhol (SFC)**

Face aux difficultés grandissantes d'ouvrir de nouvelles carrières d'exploitation (réglementation environnementale, épuisement des ressources...) et au coût de transport de plus en plus impactant, les industriels de l'Industrie minérale cherchent des solutions alternatives à l'utilisation de minéraux nobles.

La valorisation des résidus minéraux secondaires représente donc une voie intéressante. Elle permet d'accéder à des ressources minérales généralement de proximité et aux propriétés propres à une utilisation industrielle après traitement (triage, séparation...), telle l'homogénéité physico-chimique.

De par leur production à grande échelle, les céramiques et les liants hydrauliques constituent deux secteurs industriels qui consomment de grandes quantités de ressources minérales. Ces secteurs sont directement impactés par cette problématique.

La journée vise à présenter, au travers de cas concrets, les contraintes liées à la fabrication des Céramiques et des Liants hydrauliques qui guident le choix des minéraux susceptibles d'entrer dans la composition de ces produits.

La journée permettra, outre une meilleure connaissance de ces secteurs industriels, de guider les détenteurs de résidus minéraux vers un choix de valorisation en fonction de leurs propriétés.

programme

- 9 h 00 **Accueil**
- 9 h 30 Introduction de la journée, par **Éric Poulain**, *directeur général de la SFC*
- 9 h 45 La fabrication des produits céramiques : des contraintes qui guident le choix des minéraux, par **Alexandre Filhol**, *SFC Les Ulis*
- 10 h 15 Le projet WACER : la valorisation des cendres de chaufferies bois en secteur céramique, par **Laurent Soum**, *projet collaboratif Cylergie, Idex et SFC avec le soutien de l'Ademe*
- 10 h 45 *Pause*
- 11 h 15 Exemple de valorisation de minéraux pour la conception de produits réfractaires, par **Jean-Michel Sibra**, *Éco-Tech Ceram Perpignan*
- 11 h 45 Traitement des mâchefers par vitrification pour une valorisation en industrie minérale, par **Raphaëlle Musy**, *CSA3D Chambéry*
- 12 h 15 **Déjeuner sur place**
- 14 h 15 Les Géopolymères et la valorisation des sous-produits industriels, par **Sylvie Rossignol**, *SPCTS Limoges*
- 14 h 45 Le Projet Valaval : développement d'une matrice hybride liant hydraulique / géopolymère afin de stabiliser les sols pollués, par **Antoine Gobeaut**, *CTP Tournai*
- 15 h 15 *Pause*
- 15 h 45 Valorisation de sous-produits minéraux : potentiels et exigences des filières du BTP, par **Noureddine Rafai** et **Isabelle Moulin**, *Lerm Arles*
- 16 h 15 Diminution des impacts environnementaux des produits en béton : valorisation des coproduits industriels minéraux et des fines minérales naturelles, par **Patrick Rougeau**, *Cerib Épernon*
- 16 h 45 Clôture de la journée, par **Christian Lucion**, *président du groupe "Recyclage et Valorisation" de la Sim*
- 17 h 00 Fin de la journée



important

Le nombre de places étant limité, les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre d'arrivée

conditions générales

INSCRIPTION

Les personnes désirant participer aux journées techniques de la Société de l'industrie minérale sont invitées à remplir le bulletin d'inscription.

Les bulletins d'inscription doivent être accompagnés du chèque correspondant ou des informations complètes concernant le paiement par carte bancaire. Les bulletins sont adressés à :

Société de l'industrie minérale
17 rue Saint-Séverin, F-75005 Paris (France)

Si l'inscription est retenue (dans la limite des places disponibles), le participant reçoit :

- une confirmation d'inscription ou une facture,
- et éventuellement une notice d'information sur les conditions de déroulement particulières à la session (lieu, plan, transport, accueil, déjeuner de travail, hébergement, etc.).

L'adhésion individuelle à la Sim est de 50 euros.

L'adhésion REC (retraité, étudiant ou en recherche d'emploi) est de 30 euros.

MODALITÉS D'ANNULATION

Toute annulation devra être signalée par écrit au secrétariat des inscriptions dès que possible.

En cas d'urgence, l'annulation pourra être annoncée par téléphone (secrétariat des inscriptions, +33 (0)1 53 10 14 70). **Dans ce cas, elle devra faire l'objet d'une confirmation écrite sous 24 heures.**

Toute demande d'annulation parvenant au secrétariat de la Sim 30 jours avant la date de la journée technique sera prise en considération et fera l'objet d'un remboursement ultérieur avec une retenue de 8 € pour frais de gestion.

Toute demande d'annulation parvenant entre 15 et 30 jours avant la date de la journée technique fera l'objet d'un remboursement partiel, limité à 50 % du montant.

Enfin aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération si la demande d'annulation parvient au secrétariat de la Sim moins de 15 jours avant la date de la journée technique.

RESPONSABILITÉ

La Sim ne pourra être tenue pour responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté et en particulier de l'annulation de la journée technique par suite d'une insuffisance d'inscriptions, d'annulation des sociétés nous recevant pour les journées techniques et de tous faits exceptionnels (grèves, intempéries, etc.).

important

Les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre de leur arrivée.



RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT UNE INSCRIPTION

Secrétariat des inscriptions de la Sim :

Tél. +33 (0)1 53 10 14 70 - Fax : +33 (0)1 53 10 14 71

E-mail : contact@lasim.org

Bulletin d'inscription

Journée technique Sim - SFC
La valorisation des résidus minéraux
Jeudi 10 mars 2016, Paris

Nom : Prénom :

Société : Fonction :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : E-mail :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Secteur : administration - organisme public recherche - ingénierie enseignement fédération - association

industrie fabricant de produit finis exploitant constructeur - fournisseur autre.....

Je souhaite recevoir les lettres d'information de la Sim par e-mail

Frais de participation : 48 € TTC pour les membres Sim

n° de carte membre obligatoire : /

60 € TTC pour les non-membres

→ Je règle par CB Eurocard Mastercard Visa American Express

N° : / / /

Date d'expiration : / 3 derniers chiffres au dos de la carte :

Titulaire :

→ Je règle par chèque joint, à l'ordre de la Sim, tiré sur une banque française

→ Je règle par virement immédiat, en euros, sur le compte bancaire de la Sim (sous réf : JT16-02) :

SG Paris Saint-Michel IBAN : FR76 3000 3030 8500 0372 6256 107 BIC : SOGEFRPP

profitez-en pour adhérer à la Sim !

- société 285 €
- individuelle 50 €
- retraité, sans-emploi, étudiant, enseignant 30 €

Adhérer à la Sim, c'est ...

- ✓ être informé des **évolutions techniques** de vos métiers ;
- ✓ bénéficier de l'organisation de la Sim, **lieu d'échanges et de rencontres** ;
- ✓ profiter des **synergies existant entre toutes les professions réunies** au sein de l'Association.

Adhérer à la Sim c'est aussi **bénéficiaire de 20 % de réduction** sur toutes les manifestations et publications de l'association.

www.lasim.org